



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 14201

Numéro SIREN : 523 548 766

Nom ou dénomination : Sépia

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2017 sous le numéro de dépôt 22063

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 28-02-2017

N° DE DEPOT : 2017R022063

N° GESTION : 2010B14201

N° SIREN : 523548766

DENOMINATION : Sépia

ADRESSE : 89 boulevard Haussmann 75008 Paris

DATE D'ACTE : 15-11-2016

TYPE D'ACTE : Acte

NATURE D'ACTE : Changement(s) de membre(s)

SEPIA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
au capital de 15.861.600 euros
Siège Social : 89 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
523 548 766 RCS PARIS

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION
DU 15 NOVEMBRE 2016

**COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR
FRANCOIS BONICEL**

Les membres de Comité de direction de la société SEPIA se sont réunis.

Rappel des dispositions ci-après de l'article 21 des statuts de la société :

«

Ce Comité se réunit ou délibère aussi souvent que nécessaire, à l'initiative de l'un ou l'autre de ses membres ou du Président de la Société. Tous moyens d'expression peuvent être utilisés pour ces réunions : vidéo conférence, téléphone, fax ... Il est dressé un compte-rendu, lequel est communiqué à chaque participant pour visa et consigné sur un registre conservé au siège social.

Ce Comité ne délibère valablement que si au moins deux tiers des membres y participent et si le Président du Comité y participe. Tous moyens d'expression peuvent être utilisés pour ces réunions : vidéo conférence, téléphone, fax.

..... »

Participent à la délibération tous les membres du Comité

- Monsieur Léon Cligman, Président du Comité,
- Madame Martine Cligman,
- Monsieur Alain Maillot,
- Monsieur Dominique Jacomet.

Monsieur Léon Cligman informe les membres du comité que Monsieur Gérard Kling a accepté de devenir membre du Comité de direction et l'en remercie.

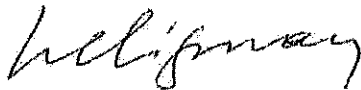
DECISION DE COOPTATION ET FORMALITES

A l'unanimité des voix de ses membres présents, le Comité de direction, constatant que le siège de Monsieur François Bonicel est vacant par suite de son décès le 21/08/2016, coopte en remplacement de ce dernier, Monsieur Gérard Kling, né le 11 février 1954 à Mulhouse (68), demeurant 2, chemin des Sablons, 78750 Mareil-Marly.

Le Comité de direction donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

* * * * *
* * *
*

L'ordre du jour étant épuisé, le présent compte-rendu est communiqué pour visa à chaque participant pour être consigné sur un registre conservé au siège social.

Membres	VISAS
Monsieur Léon Cligman,	
Madame Martine Cligman,	
Monsieur Alain Maillot,	
Monsieur Dominique Jacomet,	